AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C0552
FR0000030827-FS0282

29 mars 2019

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IGE+XAO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2019, la société anonyme IRDI Midi Pyrénées (18 place Dupuy, 31400 Toulouse) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 31 janvier 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société IGE+XAO et ne plus détenir, à cette date et à ce jour, aucune action de cette société de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions dans le cadre de l'offre publique d'achat initiée par la société Schneider Electric Industries visant les actions de la société IGE+XAO[1].

[1] Cf. notamment 218C0224 du 25 janvier 2018.